



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité de Crabtree.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 avril 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement règlement 2016-276 décrétant une dépense de 1 550 783 \$ et un emprunt de 1 550 783 \$ pour des travaux d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la 1<sup>re</sup> avenue entre 8<sup>e</sup> rue et la 13<sup>e</sup> rue

Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, le lundi 11 avril 2016 au bureau de la municipalité au 111, 4<sup>e</sup> Avenue à Crabtree.

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 269. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité.

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le mardi 12 avril 2016 à 10 h au bureau de la municipalité.

Le règlement peut être consulté en tout temps au bureau de la municipalité du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité:

**Pierre Rondeau**

.....  
Secrétaire-trésorier

Donné à Crabtree ce, 6 avril 2016

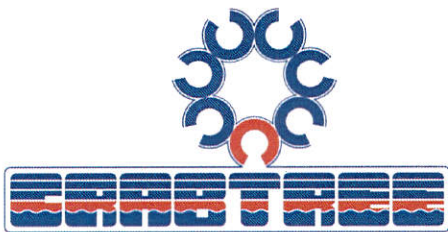
## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), .....  
Nom  
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **6 avril 2016** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **6 avril 2016**

.....  
*Pierre Rondeau*



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

1. Conditions générales à remplir le 4 avril 2016 :
  - Être une personne physique domiciliée sur le territoire de la municipalité, et depuis au moins six mois, au Québec;
  - Être depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité. Pour que la personne ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à ce titre puisse exercer ce droit, la municipalité doit avoir reçu un écrit signé par elle ou une résolution demandant cette inscription.
2. Condition supplémentaire particulière aux personnes physiques, à remplir le 4 avril 2016 :
  - Être majeur et de citoyenneté canadienne.
3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires de la municipalité;
  - Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire de la municipalité à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires.
4. Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale;
  - Désigner par une résolution, parmi ses membres administrateurs ou employés, une personne qui le 4 avril 2016 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

Donné à Crabtree ce, 6 avril 2016

**Pierre Rondeau**

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), .....  
Nom  
....., secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **6 avril 2016** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **6 avril 2016**

.....  
*Pierre Rondeau*